



Conférence débat : Le travail à l'heure du numérique

Le 13 septembre de 14h00 à 17h00
à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire, hémicycle,
entrée libre.



Le numérique transforme le travail. Bien géré, il participe au développement personnel, professionnel comme à l'employabilité de chacun. Des décalages existent pourtant entre certains univers professionnels et les pratiques des employés. Avec l'arrivée des générations qui auront grandi avec internet, le monde du travail sera contraint de s'adapter et non l'inverse.

Ces mutations préfigurent l'émergence d'un nouveau monde du travail et soulèvent également de nombreuses questions sur la valeur du travail, les nouveaux espaces, temporalités et contenus du travail, les nouveaux collectifs et nouveaux managements et sur l'individu au travail. Le numérique est-il source de performances pour une structure ? Quel bien-être de l'individu au travail ? Quelle gestion du temps et quelle disponibilité de l'employé à travers l'autonomie encadrée. Le numérique vient-il bouleverser la frontière entre vie privée et vie professionnelle ?

Cette conférence – débat* sera l'occasion d'échanger avec vous sur les interrogations que posent le travail à l'heure du numérique.

Avec :

Jacques-François Marchandise

Directeur de la recherche et de la prospective à la F.I.N.G., association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération ;

Anne-France Kogan

Maître de conférences à l'École des Mines de Nantes, travaille sur les transformations du travail et de son organisation liées à l'usage des outils numériques.

* Deux conférences débats proposées par le CESER ont permis d'aborder les impacts du numérique sur les « sociabilités numériques : quels nouveaux comportements et pratiques collectives ? » et « Savoir et connaissance, qu'est-ce que le numérique change ? ». Ces conférences s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion du CESER sur les mutations de société.

En savoir plus

ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.